

L'interdiction des OGM *se fait toujours attendre*



L'opinion publique de notre pays continue de refuser les OGM et une prolongation du moratoire est vraisemblable – mais pas encore assurée.

L'actuel moratoire sur les OGM arrive à échéance fin 2017, après quoi les organismes génétiquement modifiés (OGM) pourraient être autorisés en Suisse. Le Conseil fédéral avait présenté en 2013 une première proposition de possible organisation de la coexistence des cultures GM et non-GM. Cette proposition s'était heurtée à un large front de refus. On attend actuellement avec impatience les nouvelles idées du Conseil fédéral pour cette fameuse coexistence. Et le Conseil fédéral est toujours redevable d'une nouvelle étude coûts-bénéfices des actuelles plantes GM en vue de leur culture dans notre pays... il doit présenter cette étude au plus tard fin juin 2016.

Approuver les OGM est contre-productif pour les politiciens

La Charte sur la Stratégie Qualité de l'agriculture et de la filière alimentaire suisses interdit explicitement les OGM. Et du point de vue de l'agriculture biologique, une coexistence semble difficile et même irréalisable. Voilà pourquoi Bio Suisse vise soit une prolongation du moratoire soit une interdiction définitive des OGM dans l'agriculture. D'autres organisations poursuivent le même but et se sont réunies au sein de StopOGM, l'Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique. L'Union suisse des paysans USP soutient la prolongation mais ne rejette pas catégoriquement l'ingénierie génétique: «Nous aimerions pouvoir étudier une autorisation s'il devait y avoir d'ici cinq ou dix ans des applications qui apporteraient des avantages agronomiques et économiques pour les agriculteurs suisses», dit Christa Gerber de l'USP tout en estimant que la majorité de population est contre l'ingénierie génétique.

Une prolongation du moratoire sur proposition du Conseil fédéral ou sur demande du Parlement est certainement le scénario le plus réaliste, dit Martin Bossard, le responsable des affaires politiques de Bio Suisse. Approuver les OGM n'est pas particulièrement populaire en ce moment. À part le lobby de la recherche, seuls quelques représentants du PRD s'engagent fortement en faveur des OGM. Une discussion préliminaire sur la légalité d'une éventuelle interdiction illimitée des OGM est cependant en cours. Est-ce que cela limiterait trop fortement la liberté économique, ou faudrait-il une modification de la Constitution et donc une votation populaire? Comme le constate une expertise pas encore publiée de l'université de Zurich demandée par l'Office fédéral de l'environnement OFEV, une modification de la Constitution n'est pas nécessaire pour prolonger le moratoire tant qu'il reste possible de faire de la recherche avec les OGM.

Interdictions au cas par cas comme dans l'Union européenne?

Il y a déjà 58 organismes génétiquement modifiés en utilisation dans l'UE comme denrées alimentaires et fourragères, et la culture de la variété de maïs MON 810 est autorisée. L'UE a introduit ce printemps la possibilité que les États membres puissent individuellement abroger la validité de certaines autorisations sur leur territoire national. On ne sait cependant pas encore comment cela doit se passer concrètement dans la pratique. Il est pensable que la Suisse oriente à long terme son attitude envers les OGM d'après cette réglementation de l'UE.

Les OGM sont un point de discordance dans les actuelles négociations sur un accord de libre-échange entre l'UE et les USA (TTIP). «Les USA ne remettront sans doute pas en jeu l'ensemble de l'accord seulement pour imposer la généralisation des cultures GM dans l'UE», estime Martin Bossard. Le commerce des aliments fourragers GM est plus important pour eux – et il est déjà autorisé dans l'UE. En Suisse rien ne permet actuellement de penser que les marchands d'aliments fourragers vont tourner le dos à leur renoncement volontaire aux OGM. Déjà rien que sur le plan de la séparation des flux des marchandises, cela n'apporterait que des désavantages pour la plupart des concernés. Markus Spuhler •



La stratégie de l'OFAG pour la sélection végétale

La quantité d'argent investi dans la recherche sur et avec des plantes agricoles génétiquement modifiées n'est pas une information publique, mais il devrait s'agir d'un multiple des 10 petits millions alloués par des privés et par les pouvoirs publics à la sélection végétale proprement dite.

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a élaboré ces deux dernières années un document stratégique pour un meilleur encouragement de la sélection végétale en Suisse. Plusieurs organisations dont Bio Suisse et le FiBL y ont participé (voir le Bioactualités 1/2014). Le mandat pour cette stratégie remonte à une intervention parlementaire de la conseillère nationale Maya Graf (Les Verts) pour l'encouragement de la sélection végétale biologique. L'OFAG a envoyé en août son document stratégique en consultation. «Contrairement au mandat initial, ce document ne contient presque pas d'informations consistantes sur la manière dont la sélection végétale biologique doit être soutenue et sur le rôle qu'elle doit assumer dans cette stratégie», regrette Martin Bossard, le responsable des affaires politiques de Bio Suisse. Différentes organisations ont profité de cette consultation pour soumettre à l'OFAG les propositions de modifications correspondantes. «Nous attendons maintenant de voir comment l'OFAG en tient compte.» spu

Une alliance de diverses organisations a manifesté en août à Zürich-Reckenholz contre l'ingénierie génétique et les essais de dissémination d'Agroscope. Photo: Kurt Graf